

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 25 juillet 2023 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y MICHEL ; M. ROUVIER ; M-C. FABRE DE ROUSSAC ; W. BIGNON ; J-C ARAGON ; M. IBARS ; A. KELLY ; L. GASC ; C. PROUTEAU ; B. DANIS ; J-M. DUMAS ; N. LECLERC ; D. CUPOLI ; A. CHOUKROUN ; C. AZAIS ; L. DELAITE ; C. RUEGGER ; C. PINO ; J. GROSSO ; D. SAUVADE

Absents représentés : S. ALLEMAND par A. KELLY ; S. MARTI par W. BIGNON ; S. JEAN par M. IBARS ; C. BASTIDE par C. PINO ; A. ZAKHARY par J. GROSSO

Absents : G. REQUENA ; JF. MARY ; M. PEREZ ; D. VIALAS ;

12. Gestion dynamique du patrimoine communal : vente de la parcelle cadastrée DT 221

Vu la délibération générale qui clos la procédure des cahiers des charges sur la vente des biens communaux et de la cession d'un bien à Marseille-plage (ancienne station-service)

Dans un objectif de meilleure gestion et de valorisation du patrimoine municipal et afin de faciliter l'accès à la propriété aux particuliers mais également aux professionnels, la ville a organisé une vente ouverte à tous des biens communaux.

La ville de Marseillan souhaitant gérer son patrimoine de manière transparente a procédé à une publicité sur les réseaux sociaux de la ville afin de diffuser le plus possible l'information.

Aussi, pour ce qui est de la parcelle DT 221, située 42 avenue de la Méditerranée, elle a été attribuée à la SAS Nic Invest représentée par Monsieur GENTIL Christophe.

L'estimation des Domaines pour cette parcelle est de 105 000 €, la proposition financière est de 131 000 €.

Vu la proposition de la SAS Nic Invest

Il appartient au conseil municipal :

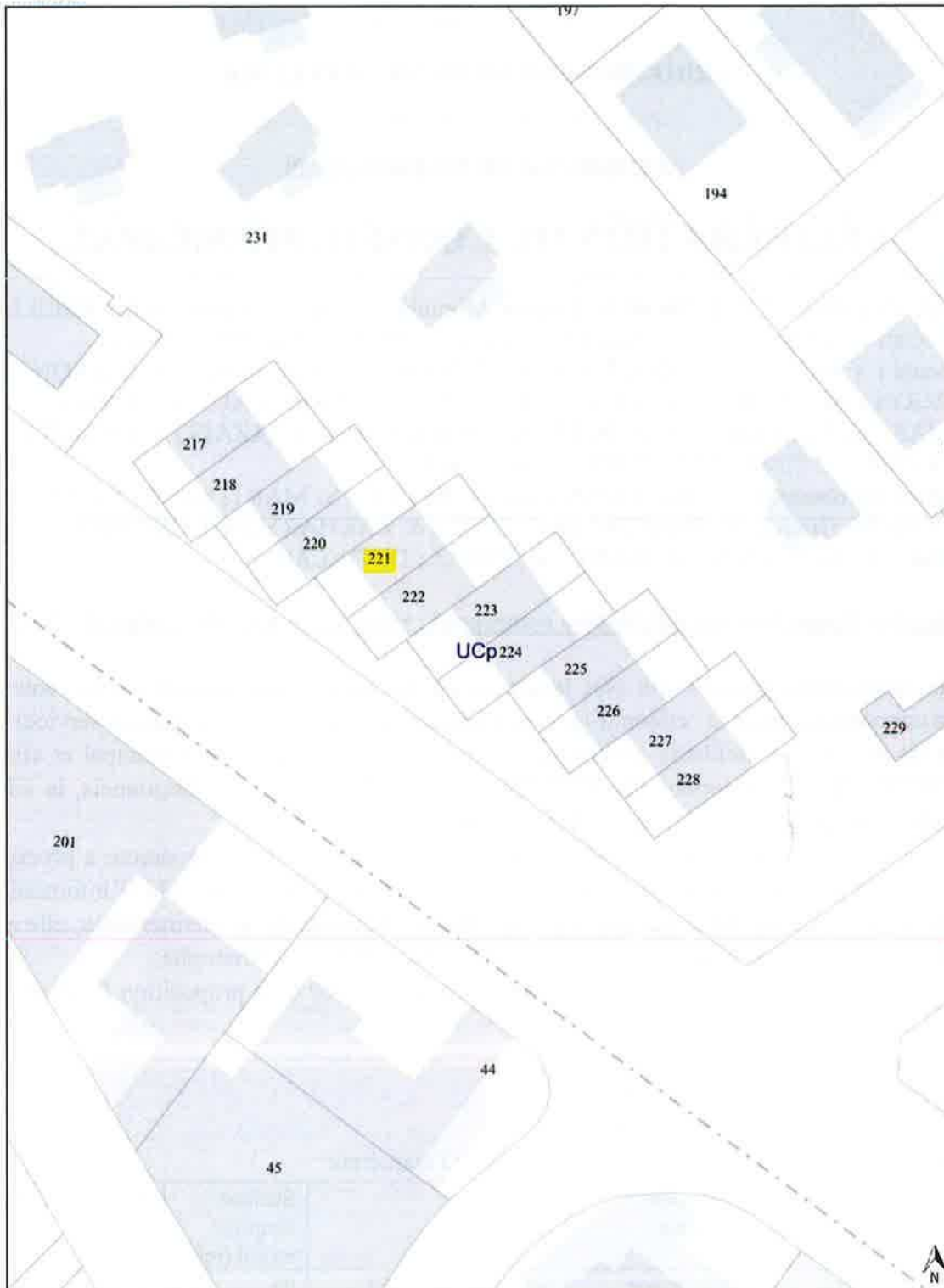
D'accepter la vente du bien suivant :

Tous les frais, droits et autres étant à la charge de l'acquéreur.

Section cadastrale	Numéro cadastral	Adresse postale	Acquéreur	Surface Emprise au sol (m ²)	Surface Plancher (m ²)	Prix total
DT	221	42 avenue de la Méditerranée	SAS NIC INVEST représentée par M. GENTIL Christophe	95	41	131 000 €

De donner délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.



Document de travail non opposable et non contractuel. Copie et reproduction interdites.
Edition VMap / C150 le: 30/08/2022.

25 m

LE CONSEIL
Entendu l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A LA MAJORITE
23 Pour
2 Contre : C. PINO ; C. BASTIDE

DECIDE

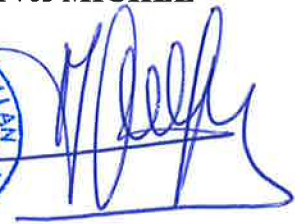
D'accepter la vente du bien suivant :

Section cadastrale	Numéro cadastral	Adresse postale	Acquéreur	Surface Emprise au sol (m ²)	Surface Plancher (m ²)	Prix total
DT	221	42 avenue de la Méditerranée	SAS NIC INVEST représentée par M. GENTIL Christophe	95	41	131 000 €

Tous les frais, droits et autres étant à la charge de l'acquéreur.

De donner délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Yves MICHEL



Envoyé en préfecture le 31/07/2023

Reçu en préfecture le 31/07/2023

Publié le 31/07/2023

ID : 034-213401508-20230731-DEL23_07_25_12-DE

